

### 3. Budget prévisionnel 2023

DP/21-03-2023

**Le budget prévisionnel 2023 est prévu à l'équilibre, à hauteur de 446 300 €.**

#### 1. Au chapitre des produits

**Les produits sont estimés à 446 300 € contre 460 900 € inscrits au budget prévisionnel 2022. La baisse s'explique principalement par la non-reconduction du mécénat avec la Caisse des Dépôts et des produits estimés de conventionnements moindres.**

#### Les produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation se montent à 446 000 € contre 460 600 € inscrits au budget prévisionnel 2022.

Dans le détail :

- Les produits des comptes 75 (Autres produits de gestion courante) sont estimés à hauteur de 438 000 € sont en diminution par rapport à ceux proposés dans le budget prévisionnel 2022 (456 000 €).

Ils comprennent :

- La contribution forfaitaire du Conseil départemental, stable à 390 000 € ;
  - Les adhésions, estimées à 26 000 € (stable par rapport au prévisionnel 2022) ;
  - Les conventionnements, estimés à 17 000 € (contre 29 000 € par rapport au prévisionnel 2022) ;
  - Les mémoires financiers, estimés à 5 000 €. Ils comprennent la participation du CAUE à Villes et villages fleuris et à la démarche d'embellissement des bourgs (une journée de visites et un atelier
  - Pas de mécénat Caisse des Dépôt mais le CAUE 79 envisage de nouvelles pistes concernant ce domaine.
- Les produits des comptes 70 (Vente de produits finis) sont estimés à hauteur de 6 000 €. Il est prévu deux formations aux élus et agents sur les cimetières et une formation sur la végétalisation des espaces publics. Ces formations devraient pouvoir être remboursées aux élus (demande agrément CNFEL en cours)
- Les produits de formation étaient plus importants les années précédentes : le CAUE 79 conventionnait alors avec Uniformation pour la réalisation de formations nationales à l'attention des salariés des CAUE. Ces formations ne peuvent plus se faire, en raison de la nouvelle

qualification Qualiopi. Le CAUE 79 n'a pas pu en 2022 travailler sur cette certification (pas assez de temps) mais la question pourrait être mise à nouveau à l'ordre du jour du Conseil d'administration, comme il l'avait suggéré.

### **Les produits financiers :**

Ils sont proposés à hauteur de 300 €, proches du budget réalisé 2022.

## **2. Au chapitre des charges**

**Les charges sont estimées à 446 300 € contre 460 900 € inscrites au budget prévisionnel 2022. La baisse s'explique principalement la masse salariale.**

### **Les charges d'exploitation :**

Les charges d'exploitation se montent à 446 300 €.

Dans le détail :

- Les dépenses liées au comptes 60 (Achats) sont estimées à 15 000 €, quasiment identique au budget prévisionnel 2022.
- Les dépenses concernant les comptes 61 et 62 (Services extérieurs) sont estimées à 44 000 €. Elles comprennent notamment, dans l'ordre d'importance décroissant :
  - Les cotisations à la FNCAUE, l'URCAUE, l'Ordre des Architectes et la Fédération Française du Paysage (environ 14 000 € au total) ;
  - Des honoraires : commissaire aux comptes (3 300€), cabinet d'expertise-comptable (2 640€), frais d'externalisation du traitement des salaires (2 100 €), recours à des prestataires extérieurs en vue de formations ;
  - Des frais de déplacements et inscription à des colloques.
- Les dépenses liées au comptes 63 (Impôts, taxes et formation professionnelle) sont évaluées à 11 000 €. Elles sont en baisse par rapport au budget prévisionnel 2022 ;
- Les dépenses liées au comptes 64 (Salaires et charges) sont estimées à 375 000 € contre 384 700 € en 2022. Deux mesures principales :
  - Il est proposé d'appliquer l'augmentation du point à tous les salariés. Cette augmentation représente 22 000 €, soit 6.5 % environ du budget de la masse salariale (370 000 €).
  - Il est aussi proposé de ne pas remplacer l'emploi administratif au CAUE 79, à la suite de son départ en retraite début juillet. Le coût annuel est de 57 000 €. Depuis 2021, le CAUE a externalisé le service de paie. En 2022, il a décidé de recourir à un expert-comptable externe. Finalement, un certain nombre des tâches effectués auparavant par cet emploi administratif est désormais effectué à l'extérieur : c'est pourquoi il est proposé, sur 2023 du moins, d'expérimenter une organisation sans ce poste. Cela permettra de voir quelles missions peuvent ou pas être confiées à l'équipe du CAUE 79. Pour 2024, la question pourra donc se reposer, en sachant que le CAUE aurait tendance à vouloir privilégier des compétences qui relèvent directement de ses missions et qu'il est plutôt envisagé de consolider l'équipe.

- La dotation aux amortissements est prévue à hauteur de 1 300 €.

### **3. Équilibre du budget :**

Le budget est présenté en équilibre.

### **4. Projet de délibération pour l'Assemblée générale**

*« L'Assemblée générale approuve le budget 2023 présenté par la Présidente. Ce budget prévisionnel est établi à un montant de 446 300 €, et présenté en équilibre ainsi que le prévoient les statuts du CAUE. »*

Il est demandé au Conseil d'administration du CAUE 79 :

D'approuver le projet de résolution pour l'Assemblée générale

## Budget prévisionnel 2023

DP/21-03-2023

PRODUITS		BP 2022	R 2022	BP 2023
	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>460 600 €</b>	<b>460 676 €</b>	<b>446 000 €</b>
75	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>456 000 €</b>	<b>455 110 €</b>	<b>438 000 €</b>
	Contribution globale CD79	390 000 €	390 000 €	390 000 €
756	Adhésions	26 000 €	30 160 €	26 000 €
758	Conventionnements	29 000 €	23 950 €	17 000 €
	Mémoires financiers	5 000 €	5 000 €	5 000 €
	Subvention URCAUE	0 €	0 €	0 €
	Mécénat	6 000 €	6 000 €	0 €
74	<b>Subventions exploitation</b>	<b>800 €</b>	<b>720 €</b>	<b>0 €</b>
74	Autres subventions	800 €	720 €	0 €
70	<b>Ventes produits finis</b>	<b>3 800 €</b>	<b>1 239 €</b>	<b>6 000 €</b>
706	Inscriptions formations	0 €	1 239 €	6 000 €
	Formations FNCAUE 2020 et 2021	0 €	0 €	0 €
	Locations formation	0 €	0 €	0 €
	Repas formations	0 €	0 €	0 €
79	<b>Transfert de charges</b>	<b>0 €</b>	<b>3 607 €</b>	<b>2 000 €</b>
	Indemnités / Rembours.	0 €	1 827 €	0 €
	Rembours. Uniformation	0 €	1 536 €	2 000 €
	Remboursements ASP	0 €	243 €	0 €
	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
	<b>Produits financiers</b>	<b>300 €</b>	<b>335 €</b>	<b>300 €</b>
76	Revenus valeurs mobilières	300 €	335 €	300 €
	<b>Total des produits 1</b>	<b>460 900 €</b>	<b>462 487 €</b>	<b>446 300 €</b>
78	Prélèvements/ajouts sur réserves	0 €	-1 078 €	0 €
	<b>Total des produits 2</b>	<b>460 900 €</b>	<b>461 409 €</b>	<b>446 300 €</b>

CHARGES		BP 2022	R 2022	BP 2023
	Charges d'exploitation	460 900 €	461 900 €	446 300 €
60	Achats	15 600 €	17 039 €	15 000 €
61	Service extérieurs	45 000 €	44 649 €	44 000 €
62	Services extérieurs courants	45 000 €	44 649 €	44 000 €
63	Impôts / Taxes / Form. prof.	14 700 €	10 026 €	11 000 €
64	Salaires/ Traitements / Charges	384 700 €	387 824 €	375 000 €
	Salaires/charges/précarité	378 000 €	373 495 €	370 000 €
	Autres charges	6 700 €	6 342 €	5 000 €
	Prime sur rupture de contrat		16 541 €	
	Prime sur partage de valeur		3 682 €	
	Transfert de charge (CP)	0 €	- 4 236 €	0 €
	Transfert de charges (IFC)	0 €	- 8 000 €	0 €
65	Droits d'auteurs		231 €	
68	Dotation aux amortissements	900 €	1 321 €	1 300 €
	Charges exceptionnelles	0 €	319 €	0 €
	<b>Total des charges</b>	<b>460 900 €</b>	<b>461 409 €</b>	<b>446 300 €</b>